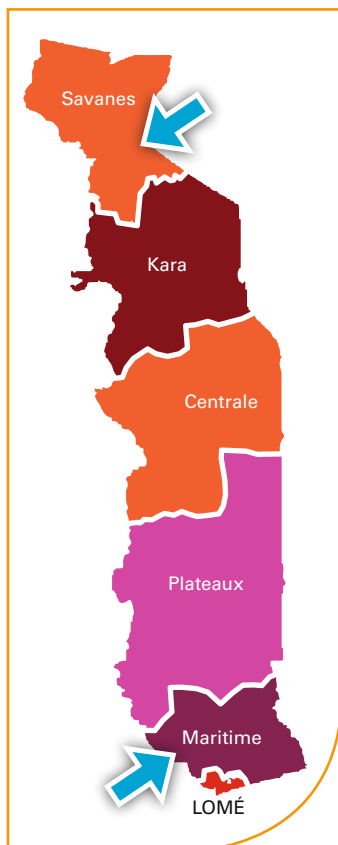




Eau et assainissement dans les écoles du Togo : un programme de l'UNICEF



Carte du Togo



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME (2011-2013)

Ce programme vise à contribuer à créer, grâce à l'amélioration des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, des conditions favorisant l'accès et le maintien à l'école de 5250 enfants dans 15 écoles primaires de 2 régions du Togo : la région des Savanes et la région Maritime.

Les points d'eau mis en place dans les écoles bénéficieront également aux populations vivant dans les communautés environnantes.

Les objectifs spécifiques :

- Réaliser des infrastructures d'accès à l'eau potable et à des latrines séparées filles / garçons dans 15 écoles primaires de la région des Savanes et de la région Maritime du Togo.
- Assurer une mobilisation sociale adéquate, ainsi que la diffusion de messages sur le changement de comportements liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, auprès du plus grand nombre.
- Renforcer les capacités des enseignants, des élèves et des parents d'élèves pour la promotion de bonnes pratiques d'hygiène, ainsi que pour la maintenance des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Établir des mécanismes participatifs de suivi et d'évaluation du programme.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

> Infrastructures d'eau et d'assainissement dans 15 écoles primaires

- 5250 élèves (à raison de 350 élèves en moyenne par école) ont accès à une source d'eau améliorée et utilisent des latrines.
- Réalisation de 15 forages équipés de pompes à motricité humaine.
- Construction de 2 blocs de latrines (filles/garçons) par école.
- 4500 membres des communautés environnantes ont accès à une source d'eau améliorée.

> Renforcement des capacités des élèves et formation des enseignants aux bonnes pratiques d'hygiène

- 5250 élèves sont sensibilisés et formés aux bonnes pratiques d'hygiène et notamment au lavage des mains.
- Mise en place de dispositifs de lavage des mains au sein de l'école.
- Organisation de cours d'éducation à l'hygiène dispensés par 45 enseignants formés à cet effet (3 enseignants formés par école).
- Un comité de santé scolaire composé d'élèves est constitué dans chaque école, soit 15 comités, pour aider à la gestion des ouvrages d'eau et assainissement au sein de l'établissement et à l'amélioration de l'environnement scolaire.

> Renforcement des capacités des communautés

Les comités de parents d'élèves des 15 écoles participent à la promotion de l'environnement scolaire et à la gestion et maintenance du point d'eau.



LES STRATÉGIES MISES EN PLACE

> Promotion de l'hygiène

- L'approche de l'UNICEF est de ne pas fournir uniquement les équipements nécessaires à l'eau et l'assainissement, mais de promouvoir un « paquet » d'activités qui comprend notamment la promotion des bonnes pratiques d'hygiène. En effet, les recherches les plus récentes montrent qu'à lui seul le lavage des mains au savon est l'intervention la plus efficace des programmes d'eau et assainissement pour réduire le nombre de cas de diarrhée et qu'il peut aussi réduire l'incidence d'autres maladies, notamment respiratoires, comme la pneumonie.
- Le bureau de l'UNICEF au Togo utilise l'approche PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation = Transformation participative des pratiques d'hygiène et d'assainissement), une approche de communication participative qui utilise des outils simples de communication, telles que les images. Cette méthode permet aux groupes cibles d'analyser eux-mêmes la situation et de rechercher les solutions les plus adéquates pour lutter contre les maladies engendrées par de mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement.



© Unicef/Togo

> Participation des élèves et des comités de gestion des écoles

La participation de la communauté et des autorités scolaires à la mise en place de systèmes d'exploitation et d'entretien de ces équipements est en effet essentielle pour assurer la pérennité de ces interventions. La participation des élèves en maintien des équipements et la promotion de l'hygiène est rendue possible par la formation de Comités de santé scolaire (CSS) qui sont composés de 20 élèves (10 filles / 10 garçons) et la formation des enseignants à la promotion de l'hygiène.

> L'approche de l'Assainissement total piloté par la communauté

L'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) est une approche innovante, déjà très utilisée dans de multiples pays, qui suscite une prise de conscience et de décision collective de la part des populations afin d'entreprendre des actions pour mettre fin à la défécation à l'air libre et adopter l'usage de latrines familiales. Récemment, cette approche a également été adoptée dans le cadre des écoles, afin de favoriser la prise de conscience par les élèves et leurs parents du danger pour la santé de la défécation dans la nature. Des séances de « déclenchement » seront organisées avec le comité des parents d'élèves, les enseignants et les élèves pour les « conscientiser » et susciter un engagement accru au sein de leurs groupes.

ACTIVITÉS PLANIFIÉES

> Sensibilisation des responsables de l'éducation sur les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

- Un atelier sera organisé à l'intention des responsables de l'Éducation (directeur régional, conseillers pédagogiques, inspecteurs, coordonnateur de projet de l'éducation) sur les questions liées à l'hygiène, l'assainissement et l'eau potable.

> Réalisation de 15 forages équipés de pompes manuelles et 5 robinets de puisage dans 15 écoles.



© Unicef/Togo



> Organisation des séances de déclenchement par l'approche ATPC, dans 15 écoles.

Cette activité permettra aux enfants, aux directeurs et aux parents d'élèves des 15 écoles de prendre conscience des problèmes/dangers liés à l'absence d'hygiène et d'assainissement, afin qu'ils s'engagent pleinement dans le processus d'amélioration des conditions d'hygiène de leurs écoles et réalisent des ouvrages tels que les fosses fumières pour la gestion des déchets scolaires.

> Construction de 15 latrines écologiques ainsi que de dispositifs de lavage des mains dans chacune des 15 écoles.

Chaque latrine sera séparée en 2 blocs pour filles et garçons. Ces latrines permettent de récupérer les excréments transformés en fumier pour la fertilisation des sols, constituant ainsi une incitation supplémentaire à l'utilisation des toilettes par tous.

> Mise à disposition de chaque enfant de gourdes individuelles pour la conservation de l'eau potable.

Chaque enfant pourra disposer de sa propre gourde et boire en classe sans se déplacer. Cette option permettra aussi de réduire le risque sanitaire lié à l'utilisation du même gobelet pour la boisson, ce qui est souvent le cas dans les écoles.

> Formation de 3 enseignants par école à l'utilisation des outils PHAST pour l'enseignement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène.

Pour l'ensemble des 15 écoles, 45 Kits PHAST seront produits et utilisés par les enseignants. Des affiches grand format et autres outils de communication illustrant des comportements clés serviront à sensibiliser les enfants.

> Mise en place et formation d'un Comité de santé scolaire dans chacune des 15 écoles bénéficiaires du programme.

- Ces Comités de santé scolaire (CSS) sont constitués de groupes d'environ 20 enfants (10 filles et 10 garçons pour l'ensemble des 10 « fonctions » à assumer au sein d'un CSS) et seront formés par les enseignants qui seront aussi appuyés par les services techniques préfectoraux de l'assainissement représentant la population scolaire. Ces enfants seront choisis par leurs pairs, selon des critères prédéfinis contenus dans le module de formation des enseignants.
- Chacun des membres sera formé à son rôle et ses responsabilités : activités de promotion de l'hygiène, utilisation, entretien/gestion des ouvrages existants au sein de l'établissement, prise en charge de l'amélioration de tout l'environnement scolaire.

> Formation / sensibilisation de 15 Comités de gestion des écoles (parents d'élèves) et amélioration de l'environnement scolaire.

Les membres des Comités de gestion des écoles (CGE) recevront une formation pour la gestion des forages et des latrines et leur maintenance. Ceci est d'autant plus important que les forages seront utilisés par l'ensemble de la communauté ; un système de gestion devra donc être clairement établi.

> Le suivi et la supervision des activités.

Lors de la réalisation des ouvrages par les entreprises privées, les services techniques se chargeront de l'assurance qualité à travers des visites régulières sur le terrain. L'équipe de la composante WASH du bureau UNICEF effectuera aussi des missions de terrain régulières pour le suivi de la mise en œuvre des activités et de la réception des ouvrages.